

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM

**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal,
tenue le 3 octobre 2011, à 19h30, à la salle municipale**

Monsieur le maire, Réjean Rodier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. André Parenteau	Siège # 4	M. Daniel Courchesne
Siège # 3	M. Sylvain Paul	Siège # 5	Mme Nancy Letendre

Le conseiller, M. Bertrand Parenteau, est à l'extérieur de la région. Le conseiller, M. Robert Boucher est absent à cette séance.

Mme Hélène Ruel, directrice générale / secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

(2011-10-188)

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé en ajoutant au point *Varia* l'item suivant et en laissant celui-ci ouvert à d'éventuels ajouts:

28. M. Denis Lambert: Animation et poésie durant les retrouvailles du 50^{ième} anniversaire de l'École Saint-Majorique, facture au montant de 100 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 septembre 2011 - dépôt des états financiers 2010
4. Dépôt des états comparatifs des activités de fonctionnement à des fins fiscales, du 1^{er} janvier au 30 septembre 2011
5. Dépôt des rapports :
 - Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal (au 30 septembre 2011)
 - Dépôt du rapport du Service incendie (au 30 septembre 2011)
6. Suivi au procès-verbal
 - Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois de septembre 2011 : 82,49 sur 80
7. Congrès de la F.Q.M. : Remboursement des frais d'hébergement et de représentation du maire, M. Réjean Rodier, au montant total de 776,63 \$
8. Congrès de la F.Q.M. : Remboursement des frais d'hébergement et de représentation de la conseillère, Mme Nancy Letendre, au montant total de 726,13 \$
9. Ministère de la Sécurité publique : Service de Sûreté du Québec, 2^{ième} versement de 2, au montant de 48 661 \$
10. Samson Bélair/Deloitte & Touche : Travaux de vérification au 31 décembre 2010, facture progressive au montant de 10 822,88 \$

11. Entreprise A. Dauphinois : Travaux de réparation des fissures sur les rues et routes municipales, facture au montant de 5 354,47 \$
12. Samson Bélair/Deloitte & Touche : Formation de la directrice générale pour la préparation de fin d'année, au montant d'environ 620 \$ taxes incluses, incluant les frais de déplacement de la vérificatrice externe
13. Vallières Asphalte Inc. : Travaux de réparation d'asphalte, ajout de 4,98 tonnes, facture au montant de 743,58 \$
14. Municipalité de St-Germain : Entraide au 1976, rue Marie-Ève, le 6 septembre 2011, alarme monoxyde de carbone en fonction, facture au montant de 365,40 \$
15. C.O.M.B.E.Q. : Inscription de l'inspecteur municipal à la formation *Toutes vos questions*, le 15 novembre 2011, au montant de 273,42 \$
16. Avis de motion : Projet de règlement numéro 440-11 concernant le Code sur l'éthique et la déontologie des élus municipaux (reprise de la procédure d'adoption)
17. Demande pour recevoir le CD ou la clé USB remis par la directrice générale au bureau de la firme Martel Brassard Doyon, avocats
18. Ville de Drummondville : Soumission de la compagnie MPECO, entrepreneur en mécanique de procédé, pour l'installation d'un débitmètre submersible, au montant de 4 955,74 \$
19. Ville de Drummondville : Appel d'offres regroupé avec les autres municipalités pour analyses d'eau 2012-2013
20. Participation à un regroupement avec les municipalités avoisinantes pour l'embauche d'un préventionniste
21. Nommer une personne responsable de l'entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2011-2012
22. Travaux d'abattage d'arbres sur le terrain de la municipalité donné par les promoteurs pour un futur parc public
23. Circuit animalier PRO-3D : Demande d'autorisation pour la tenue du championnat canadien IBO – compétitions de tir à l'arc, au Parc du Sanctuaire, les 23, 24 et 25 juin 2012
24. Moto Club Drummond : Demande d'autorisation pour le droit de passage pour les VTT pour la saison 2011-2012
25. S.I.U.C.Q. : Autoriser le recours aux services de l'organisme par les intervenants désignés par la municipalité
26. Adoption des comptes à payer
27. Varia
28. Correspondance
 - M.T.Q. : Réception du montant de 16 000 \$ pour l'année 2010 concernant le Programme sur l'amélioration du réseau routier local pris à même l'enveloppe discrétionnaire du député de Drummond
 - Ville de Drummondville : Entente d'entraide mutuelle en service incendie
 - Lettres d'un citoyen : Ces correspondances concernent l'organisation d'activités sportives et compte-rendu des retrouvailles du 50^{ième} anniversaire de l'École Saint-Majorique
29. Période de questions
30. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2011-10-189)

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011

Il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2011 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-190)

3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 septembre 2011

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 septembre 2011 sur le dépôt des états financiers 2010 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-191)

4. Dépôt des états comparatifs des activités de fonctionnement à des fins fiscales, du 1^{er} janvier au 30 septembre 2011

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Hélène Ruel, dépose à ce conseil les états comparatifs des activités de fonctionnement à des fins fiscales, du 1^{er} janvier au 30 septembre 2011. Une copie est remise à chacun des membres du conseil à cette séance.

5. Dépôt des rapports

Les rapports suivants sont déposés à cette séance du conseil :

- Rapport de l'inspecteur municipal au 30 septembre 2011
- Rapport du service incendie au 30 septembre 2011

6. Suivi au procès-verbal

Résultat des tests de Trihalométhane pour le mois de septembre 2011

Monsieur le maire, Réjean Rodier, informe les personnes présentes que les tests de Trihalométhane pour le mois d'août 2011, sont de **82,49** sur 80.

(2011-10-192)

7. Congrès de la FQM : Remboursement des frais d'hébergement et de représentation du maire, M. Réjean Rodier, au montant total de 776,63 \$

Attendu la résolution portant le numéro 2011-07-124 autorisant l'inscription du maire, M. Réjean Rodier, au Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités qui s'est tenu les 29 et 30 septembre et le 1^{er} octobre 2011, à Québec;

Attendu que la municipalité a reçu les factures du maire concernant les frais d'hébergement et de représentation pour sa présence au congrès de la F.Q.M.;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser le remboursement au maire, M. Réjean Rodier, au montant total de 776,63 \$, pour les factures présentées comme suit :

Frais d'hébergement	464,44 \$
Frais de repas	111,69 \$
Frais de déplacement	200,50 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-193)

8. Congrès de la FQM : Remboursement des frais d'hébergement et de représentation de la conseillère, Mme Nancy Letendre, au montant total de 726,13 \$

Attendu la résolution portant le numéro 2011-07-124 autorisant l'inscription de la conseillère, Mme Nancy Letendre, au Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités qui s'est tenu les 29 et 30 septembre et le 1^{er} octobre 2011, à Québec;

Attendu que la municipalité a reçu les factures de la conseillère concernant les frais d'hébergement et de représentation pour sa présence au congrès de la F.Q.M.;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser le remboursement à la conseillère, Mme Nancy Letendre, au montant total de 726,13 \$, pour les factures présentées comme suit :

Frais d'hébergement	535,06 \$
Frais de repas	62,55 \$
Frais de déplacement	128,52 \$

Mme Letendre présente un bref résumé de sa participation au congrès et de son appréciation pour les ateliers et les sujets énoncés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-194)

9. Ministère de la Sécurité publique : Service de la Sûreté du Québec, 2^e versement de 2, au montant de 48 661 \$

Attendu la résolution portant le numéro 2011-06-088 autorisant les versements à effectuer en 2011 pour les services de la Sûreté du Québec;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de verser le dernier versement au ministère de la Sécurité publique, au montant de 48 661 \$, pour les services de la Sûreté du Québec, pour l'année 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-195)

10. Samson Bélair/Deloitte & Touche : Travaux de vérification au 31 décembre 2010, facture au montant de 10 822,88 \$

Attendu que la firme Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. a transmis une facture dite progressive à la municipalité pour les travaux de vérification des opérations au 31 décembre 2010;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu d'autoriser le versement à la firme Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., au montant de 10 822,88 \$ taxes incluses, de la facture numéro 2922571, pour la préparation des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-196)

11. Entreprise A. Dauphinais : Travaux de réparation des fissures sur les rues et routes municipales, facture au montant de 5 354,47 \$

Attendu la résolution portant le numéro 2011-09-181 autorisant les travaux de réparation des fissures sur les rues et routes municipales;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser le versement à la compagnie Entreprise Alain Dauphinais, au montant de 5 354,47 \$ taxes incluses, de la facture numéro 1258, pour les travaux mentionnés ci-haut.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-197)

12. Samson Bélair/Deloitte & Touche : Formation de la directrice générale pour la préparation de fin d'année, au montant d'environ 620 \$

Attendu que la firme Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., offre les services de formation pour parfaire les connaissances des directeurs généraux dans leur fonction de greffiers;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser la directrice générale à suivre la formation donnée par la vérificatrice externe, Mme Lyne Boisvert, de la Firme Samson Bélair/Deloitte & Touche, au montant de 620 \$ taxes incluses, qui comprend six (6) heures à 85 \$ de l'heure et les frais de déplacement pour la vérificatrice.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-198)

13. Vallières Asphalte Inc. : Travaux de réparation d'asphalte, ajout de 4,98 tonnes, facture au montant de 743,58 \$

Attendu la résolution portant le numéro 2011-06-104 autorisant les travaux de réparation d'asphalte;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par le conseiller, M. Sylvain Paul, et résolu d'autoriser le versement à la compagnie Vallières Asphalte Inc., au montant de 743,58 \$ taxes incluses, de la facture numéro 1187, pour l'ajout de 4,98 tonnes d'asphalte sur le 2^{ième} Rang et à l'intersection de la rue Paul et du boulevard Saint-Joseph Ouest.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-199)

14. Municipalité de St-Germain : Entraide au 1976, rue Marie-Ève, le 6 septembre 2011, alarme au monoxyde de carbone en fonction, facture au montant de 365,40 \$

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser le versement à la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, au montant de 365,40 \$, de la facture numéro 201133448, pour l'entraide du service incendie concernant le déclenchement d'une alarme au monoxyde de carbone au 1976, rue Marie-Ève, le 6 septembre 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-200)

15. C.O.M.B.E.Q. : Inscription de l'inspecteur municipal à la formation Toutes vos questions, le 15 novembre 2011, au montant de 273,42 \$

Attendu que la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec offre la formation *Toutes vos questions*, le 15 novembre 2011, à Drummondville;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser l'inspecteur municipal, Mme Lise Parent, à assister à la formation donnée par Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec, au montant de 273,42 \$ taxes incluses, le 15 novembre 2011, à Drummondville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-201)

16. Avis de motion : Projet de règlement numéro 440-11 concernant le Code sur l'éthique et la déontologie des élus municipaux

Avis de motion est donné par la conseillère, Mme Nancy Letendre, qu'à une prochaine séance du conseil, sera présenté pour adoption du règlement numéro 440-11 concernant le Code sur l'éthique et la déontologie des élus municipaux. Une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil dans le

délai prescrit. Des copies ont été distribuées dans la salle pour les citoyens présents. Mme Letendre présente un résumé de ce projet.

(2011-10-202)

17. Demande pour recevoir le CD ou clé USB remis par l'ancienne directrice générale au bureau de la firme Martel Brassard Doyon, avocats

Attendu qu'à la demande de Me Jean-Frédéric Bleau, la municipalité doit reprendre le CD ou clé USB remis par l'ancienne directrice générale au bureau de la firme Martel Brassard Doyon, avocats;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu de transmettre une demande par écrit à la firme Martel Brassard Doyon, avocats, pour recevoir le CD ou clé USB remis par l'ancienne directrice générale en 2010 pour la remettre à Me Jean-Frédéric Bleau, avocat représentant la municipalité dans le dossier devant la Commission des lésions professionnelles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-203)

18. Ville de Drummondville : Soumission de la compagnie MPECO, pour l'installation d'un débitmètre magnétique, au montant de 4 955,74 \$

Attendu la résolution portant le numéro 2011-06-092 autorisant l'achat d'un débitmètre submersible au montant de 3 500 \$ avant taxes;

Attendu que la Ville de Drummondville a transmis à la municipalité une copie de la soumission de la compagnie MPECO, entrepreneur en mécanique de procédé, pour effectuer l'installation du nouveau débitmètre;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu d'autoriser la compagnie MPECO à procéder à l'installation du débitmètre, au montant total de 4 955,74 \$ taxes incluses comprenant le matériel et l'installation. Le débitmètre et le transmetteur au montant de 3 500 \$ avant taxes ne sont pas inclus dans cette soumission.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-204)

19. Ville de Drummondville : Appel d'offres regroupé avec les autres municipalités pour analyses d'eau 2012-2013

Attendu que le regroupement d'achats favorise la diminution du prix pour des services d'analyse de laboratoire et l'accroissement de la concurrence au niveau de l'utilisation de ces services;

Attendu la proposition de la Ville de Drummondville de procéder, au nom des municipalités intéressées, à un achat regroupé pour les services d'analyses de laboratoires pour 2012-2013;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé du conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu que la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham confie à la Ville de Drummondville le mandat de procéder en son nom et avec les autres municipalités intéressées, à un achat regroupé pour les services d'analyses de laboratoires pour la période 2012-2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-205)

20. Participation à un regroupement avec les municipalités avoisinantes pour l'embauche d'un préventionniste

Attendu que le schéma de couverture de risques prévoit l'embauche d'un préventionniste pour visiter les immeubles à risque élevé et très élevé;

Attendu que plusieurs municipalités désirent se regrouper pour les services d'un préventionniste;

Attendu que la municipalité de Saint-Guillaume se charge d'embaucher le préventionniste et de produire une entente intermunicipale avec les municipalités concernées;

Attendu la discussion des membres du conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu que la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham accepte de faire partie du regroupement municipal pour l'embauche d'un préventionniste.

Il est également résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, une entente intermunicipale et ce, **conditionnellement** à son approbation par les membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-206)

21. Nommer une personne responsable de l'entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2011-2012

Attendu que la municipalité doit nommer une personne responsable pour l'entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2011-2012;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de nommer, M. Sylvain McMahon, comme personne responsable pour l'entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2011-2012, au taux horaire de 15 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-207)

22. Travaux d'abattage d'arbres sur le terrain de la municipalité donné par les promoteurs pour un futur parc public

Attendu que la municipalité a fait paraître un article dans le journal local *Entre Nous et Vous* pour les travaux d'abattage d'arbres sur le terrain du futur parc situé dans le nouveau développement domiciliaire;

Attendu que la municipalité a reçu plusieurs inscriptions de personnes intéressées à effectuer ces travaux;

Attendu que la municipalité désire procéder par tirage au sort;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu de procéder au tirage au sort et que les personnes gagnantes, M. Richard Labonté et M. Magella Yargeau, doivent tenir compte des recommandations suivantes :

- Les personnes doivent posséder les outils mécanisés sécuritaires pour ce genre de travaux;
- Les travaux doivent être effectués en toute sécurité par les personnes et l'environnement dans lequel elles circulent;
- Les personnes conservent le bois et doivent le sortir dans des délais raisonnables;
- Après l'abattage des arbres, toutes les branches doivent être ramassées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-208)

23. Circuit animalier PRO-3D : Demande d'autorisation pour la tenue du championnat canadien IBO – compétition de tir à l'arc, au parc du Sanctuaire, les 23, 24 et 25 juin 2012

Attendu la résolution portant le numéro 2011-09-184 autorisant le Circuit animalier PRO-3D à tenir les compétitions de tir à l'arc *Défi Hoyt-Easton*, les 14 et 15 juillet 2012;

Attendu que l'organisme demande à la municipalité d'autoriser la tenue du championnat canadien IBO - compétition de tir à l'arc, les 23, 24 et 25 juin 2012, au parc du Sanctuaire;

Attendu que cette deuxième activité engendrera des retombées économiques dans la région;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le Circuit animalier PRO-3D à tenir le championnat canadien IBO sur la compétition de tir à l'arc, les 23, 24 et 25 juin 2012, au parc du Sanctuaire et que l'entente déjà existante concernant la ristourne de 1 000 \$ ou vingt pour cent (20 %) des bénéfices générés par cet événement est applicable à cette nouvelle activité entre la municipalité et l'organisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-209)

24. Moto Club Drummond : Demande d'autorisation pour le droit de passage pour les VTT pour la saison 2011-2012

Attendu que Moto Club Drummond demande l'autorisation pour un droit de passage sur les routes de la municipalité;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu d'autoriser le droit de passage à Moto Club Drummond et de circuler, pour la saison hivernale 2011-2012, aux endroits suivants et qui se lit comme suit :

- **Circulation** dans le 2^{ième} Rang, sur une distance d'environ neuf (9) et dix (10) arpents à partir de la terre de M. Raymond Gentesse jusqu'à la cabane à sucre de M. Claude Letendre, avec panneau indiquant *Voie partagée VR/VTT*;
- **Circulation** sur le boulevard Saint-Joseph Ouest, sur une distance d'environ six cents (600) pieds, à partir de la terre de M. Benoit Brodeur, jusqu'à la ligne de Saint-Bonaventure, en face du Club de Golf Le Drummond, avec panneau indiquant *Voie partagée VR/VTT*;
- **Traverse** de la route Rodier, à la hauteur du cordon des terres entre le boulevard Lemire Ouest et le 5^{ième} Rang Ouest, avec panneau indiquant *La traverse*;
- **Traverse** du 5^{ième} Rang Ouest, à la hauteur de la terre de M. André Rodier, avec panneau indiquant *La traverse VTT*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-210)

25. S.I.U.C.Q. : Autoriser le recours aux services de l'organisme par les intervenants désignés par la municipalité

Attendu qu'en vertu de la *Loi sur la sécurité civile du Québec*, chaque municipalité est responsable de la sécurité civile sur son territoire;

Attendu que l'article 22 de cette loi prévoit qu'afin d'atteindre *les objectifs de protection à l'égard des risques, des catégories de risques ou de tout ou partie du territoire qu'elle précise*, le schéma de couverture de risque d'une autorité locale ou régionale peut établir une coopération avec des associations agissant en sécurité

civile;

Attendu que la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham est une municipalité cotisante du Service d'intervention d'Urgence Centre-du-Québec (S.I.U.C.Q.);

Attendu que cette cotisation lui donne plein droit de bénéficier de tous les services dispensés par cette organisation, en tout temps et toutes circonstances le justifiant;

Attendu que ces services incluent de façon non-exhaustive et non-limitative : périmètre de sécurité, ordre public, contrôle routier, recherche de personnes, aide aux sinistrés, premiers soins, surveillance clinique des intervenants d'urgence, évacuation, assistance technique aux intervenants d'urgence, éclairage d'urgence, etc.;

Attendu que plusieurs personnes et organismes en autorité sont susceptibles d'intervenir sur le territoire de la municipalité et de devoir prendre les mesures requises pour en assurer les divers aspects de la sécurité civile;

Attendu que ce recours aux services du S.I.U.C.Q. ne génère aucun frais autre que ceux prévus à l'entente liant les deux parties;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, et résolu que la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham autorise les intervenants désignés suivants à faire appel au Service d'intervention d'Urgence Centre-du-Québec (S.I.U.C.Q.) lors de toute situation le requérant et survenant sur son territoire, en tout temps, sans autre autorisation de la municipalité.

Les intervenants désignés sont :

- Maire ou maire suppléant
- Directeur général et secrétaire-trésorier
- Inspecteur municipal
- Adjoint à l'inspecteur municipal
- Chef pompier du service incendie
- Représentants en autorité des services policiers
- Représentant en autorité des services ambulanciers
- Représentant en autorité d'une agence ou d'un ministère du Gouvernement du Québec
- Représentant en autorité d'une agence ou d'un ministère du Gouvernement du Canada

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2011-10-211)

26. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose à cette séance du conseil la liste des comptes à payer, savoir :

DÉPENSES AUTORISÉES EN VERTU DU RÈGLEMENT # 436-11 SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR

Bell Mobilité	Cellulaire service incendie	40,75 \$
Hydro-Québec	Compteur télémétrique au 1570, bl. St-Joseph	78,11 \$
Hydro-Québec	Électricité pour le Centre sportif	283,16 \$
Hydro-Québec	Électricité pour le garage municipal	82,10 \$
Hydro-Québec	Électricité pour le bureau municipal	175,14 \$
Hydro-Québec	Électricité pour le parc du Sanctuaire	126,30 \$
Les Réseaux l'Alliance	Internet pour bureau	99,40 \$
Petite caisse	Courrier recommandé, grillage et lime	39,86 \$
Groupe AST mutuelle	Mutuelle de prévention CSST	71,21 \$
MRC de Drummond	Tri & traitement matières recyclables (11,37 t.)	327,11 \$
MRC de Drummond	Élimination déchets - août 2011 (33,59 t.)	2 117,73 \$
Total des dépenses autorisées:		3 440,87 \$

SALAIRES NETS PAYÉS EN SEPTEMBRE 2011

Élus municipaux	Rémunération & allocation - juillet, août & sept 11	7 138,15 \$
-----------------	---	-------------

Employé cadre	Salaires pour le mois de septembre 2011	2 184,42 \$
Employés	Salaires pour le mois de septembre 2011	5 413,58 \$
		14 736,15 \$

DÉPENSES AUTORISÉES ET APPROUVÉES PAR RÉOLUTION PAR LE PRÉSENT CONSEIL

Entreprise A. Dauphinais	Réparation fissures sur rues et routes	5 354,47 \$
Jean-Paul Blanchard	Recyclage des matières résiduelles - 30 sept 11	1 002,54 \$
Letendre, Nancy	Remb. frais représentation Congrès FQM	726,13 \$
Minist. Sécurité publique	Service de la Sûreté du Québec, 2e vers de 2	48 661,00 \$
Régie intermunicipale	Cueillette et transport des déchets - octobre 2011	1 940,81 \$
Rodier, Réjean	Remb. frais représentation Congrès FQM	776,63 \$
Ruel, Hélène	Colloque de zone, à Nicolet, 112 km à 0,42\$	45,92 \$
Samson Bélair Deloitte	Vérification année 2010 - facturation progressive	10 822,88 \$
Sécurité Maska	8 cylindres usagés à air comprimé	1 515,20 \$
		70 845,58 \$

DÉPENSES À APPROUVER PAR LE CONSEIL DU 3 OCTOBRE 2011

Agence Revenu Canada	DAS à remettre - juillet, août et septembre 2011	845,60 \$
Bionest	Insp. du système d'épuration eaux usées - loisirs	100,99 \$
Contro Lectric Enr.	Intervention rue Edmond lumière défectueuse	233,55 \$
Contro Lectric Enr.	Remplacer panneau électrique terrain des loisirs	2 335,46 \$
Contro Lectric Enr.	Déplacer sentinelle et installer luminaire - loisirs	99,69 \$
Contro Lectric Enr.	Ajout connecteurs connecter haut-parleur loisirs	1 082,29 \$
Dépanneur B.M. Rodier	Lait et café - septembre 2011	26,42 \$
Excavations Tourville Inc.	Entrée d'eau en face du 720, rue Joseph	2 992,81 \$
Excavations Tourville Inc.	Entrée d'eau rue Joseph, lot 86P	3 702,56 \$
Excavations Tourville Inc.	Entrée d'eau au 1798, boul. St-Joseph	2 712,55 \$
Excavations Tourville Inc.	Travaux réparation réseau d'aqueduc rue Edmond	2 002,36 \$
Gaz Excel	Camion municipal	135,00 \$
Gaz Excel	Diesel pour camion autopompe	61,01 \$
Gaz Excel	Essence pour tracteur à pelouse	52,00 \$
Hydro-Québec	Installation et raccordement 3 luminaires	492,16 \$
Imprimerie Therrien Inc.	1 000 feuilles pour procès-verbaux	231,27 \$
Infotech Inc.	Papeterie 2011 - cptes taxes et enveloppes (50%)	296,78 \$
Laboratoires SM	Analyses - Trihalométhanes & Coliformes totaux	142,00 \$
Lachapelle, Sylvain	Location de bureau - versement mensuel	166,67 \$
Loisirs St-Majorique	Entente pour non-résidants	540,00 \$
MRC de Drummond	Quote-part - octobre 2011	2 929,43 \$
MRC de Drummond	Papeterie - 100 permis et frais manutention	96,60 \$
Nadeau, Daniel	Km pour formation <i>Opérateur d'autopompe</i>	43,68 \$
Parent, Lise	Km d'août et septembre 2011	188,58 \$
Récupération de Métaux	Service incendie - rodes d'acier pour tablettes	56,97 \$
Revenu Québec	DAS à remettre - juillet, août et septembre 2011	7 528,91 \$
Rona Drummondville	Matériel jeux d'enfants et balai int/ext avec support	49,66 \$
Sécurité Maska	Inspection et recharge cylindre du Service incendie	105,99 \$
Service de CRIC Drummond	Vérification extincteurs - Sanctuaire & Centre sportif	89,21 \$
Teinturerie St-Jean	Nettoyage des tapis du bureau municipal	84,89 \$

Total des dépenses à approuver et autorisées par le conseil: 29 425,09 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES AU 3 OCTOBRE 2011: 118 447,69 \$

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Daniel Courchesne, appuyé par la conseillère, Mme Nancy Letendre, et résolu à l'unanimité des membres présents d'approuver la présente liste des comptes à payer au 3 octobre 2011 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

27. Varia

(2011-10-212)

27.a) M. Denis Lambert: Animation et poésie durant les retrouvailles du 50^{ième} anniversaire de l'École Saint-Majorique, facture au montant de 100 \$

Attendu que la municipalité a reçu les factures de M. Gérard Fréchette, responsable de l'organisation de la *Journée de la Culture* pour l'année 2011;

Attendu que cette activité a généré un revenu net de 25,61 \$ après le calcul des revenus 639 \$ moins les dépenses de 613,39 \$;

Attendu que la municipalité doit rembourser M. Denis Lambert, animateur et poète, pour sa prestance durant le repas;

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Sylvain Paul, appuyé par le conseiller, M. André Parenteau, et résolu d'autoriser le versement à M. Denis Lambert, animateur et poète, de la facture 04, au montant de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

28. Correspondance

La correspondance est déposée à ce conseil. L'archivage s'effectue après une épuration selon la loi.

- M.T.Q. : Réception du montant de 16 000 \$ pour l'année 2010 concernant le Programme sur l'amélioration du réseau routier local pris à même l'enveloppe discrétionnaire du député de Drummond
- Ville de Drummondville : Entente d'entraide mutuelle en service incendie
- Lettres d'un citoyen : Ces correspondances concernent l'organisation d'activités sportives et compte-rendu des retrouvailles du 50^{ième} anniversaire de l'École Saint-Majorique

29. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par M. le maire, Réjean Rodier, à poser leurs questions et celles-ci portent sur les items suivants :

Début de la période: 20h16

- Résidence du conseiller, M. Sylvain Paul
- Suivi du dossier devant la Commission des lésions professionnelles
- Règlement 440-11 sur le code d'éthique et de déontologie proposé par la F.Q.M.
- Facture de Me Magazzu datée du 3 mai 2011 au montant de 845,89 \$ concernant l'établissement d'un code d'éthique – Question de M. Georges Harvey, citoyen :
Pouvez-vous me dire si vous étiez présent ou si vous avez participé à l'élaboration d'un code d'éthique municipal avec Me Viviana Magazzu?
Réponses à cette question :
Conseiller au siège # 4, M. Daniel Courchesne : Non
Conseiller au siège # 1, M. André Parenteau : Non
Conseillère au siège # 5, Mme Nancy Letendre : Pas de question posée car elle n'était pas en poste aux dates mentionnées
Conseiller au siège # 3, M. Sylvain Paul : Non
- Citoyen demande les raisons de l'absence du conseiller, M. Sylvain Paul, à la séance du 6 septembre 2011
- Modification à apporter pour les absences des membres du conseil aux séances régulières – règlement sur le traitement des élus municipaux
- Aucun projet présenté à la SDED – Fonds de la ruralité en 2010
- Coût à payer concernant le dossier devant la Commission des lésions professionnelles
- Demande si le maire est au courant des dossiers et de la correspondance du bureau
- Demande pour une inscription à la ligue de balle

- Félicitations du maire présenté à l'organisateur, M. Gérard Fréchette, des retrouvailles du 50^{ième} anniversaire de l'École Saint-Majorique
- Débordement dans les fossés sur la rue Lecavalier
- Réparations effectuées sur le réseau d'aqueduc sur la rue Edmond
- La fréquence pour le paiement des remises gouvernementales (DAS)
- Réparation des fissures pas terminée sur la rue Guilbeault
- Organiser des activités au centre sportif et demande une rencontre avec les membres du comité interne des loisirs

Fin de la période : 20h38

30. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller, M. André Parenteau de lever l'assemblée à **20 heures et 39 minutes**.

Réjean Rodier
Maire

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière

Le maire, M. Réjean Rodier, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Hélène Ruel
Secrétaire-trésorière